

S'inscrire à la formation de MF

Dossier d'inscription à télécharger
en ligne sur notre site Internet

www.irts-fc.fr

Secrétariat Sélection Formations Supérieures

Séverine CHAPOUTOT

03 81 41 61 02

severine.chapoutot@irts-fc.fr

Modalités de sélection

Dossier de candidature + entretien de motivation

Arrêté du 19 mars 2012 relatif au DEMF, article 3

Les candidats à la formation de médiateur familial font l'objet d'une sélection comprenant, d'une part, une sélection sur dossier et, d'autre part, un entretien.

Un dossier

- Le dossier est examiné par le responsable de la formation. Cette lecture permet de valider la demande d'entrée en formation. Ce dossier comporte une lettre de motivation, un curriculum vitae et les photocopies des diplômes et documents relatifs à l'expérience professionnelle.

Un entretien

durée 45 minutes

- L'entretien se déroule en présence d'un jury composé de 2 personnes, un formateur et un médiateur familial, sur la base du curriculum vitae et de la lettre de motivation.

Se renseigner

Candice MARTINEZ

Responsable de formation

03 81 41 61 29

candice.martinez@irts-fc.fr

Alexia BOURDON

Secrétaire pédagogique

03 81 41 67 75

alexia.bourdon@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

Chantal MAGNET : chantal.magnenet@irts-fc.fr

Venez nous rencontrer

Pour découvrir les métiers de l'intervention sociale, l'IRTS de Franche-Comté organise des réunions mensuelles d'information collective, une journée portes ouvertes et participe aux forums d'information régionaux, venez nous rencontrer.

Consultez les dates sur notre site [WWW.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)


L'IRTS de Franche-Comté est membre
du réseau UNAFORIS

UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Plateforme UNAFORIS
Bourgogne - Franche-Comté

18/01/2023



MF

Médiateur Familial

Diplôme d'État de niveau 6
(niveau II)

Formation accessible aux :

- étudiants,
- demandeurs d'emploi,
- salariés,

Diplôme accessible par la VAE

Taux de réussite
100 %
Diplôme 2021



IRTS de Franche-Comté
1 rue Alfred de Vigny - Besançon

Le métier

L'intérêt pour la médiation familiale grandit : qu'il s'agisse, pour les pouvoirs publics de déjudiciariser le contentieux familial et d'alléger les procédures juridictionnelles, ou, pour les familles et les personnes en situation de conflit de rétablir le dialogue et la communication afin de résoudre des problèmes concrets. La médiation familiale, processus de construction et de reconstruction du lien familial et social vise à favoriser les échanges, à restaurer un dialogue rompu, pour trouver des solutions sur la base d'accords durables, construits par les parties, mutuellement acceptables et tenant compte des besoins de chacun.

Le médiateur familial, tiers impartial, indépendant, sans pouvoir de décision est compétent dans les situations de conflit telles que ruptures conjugales, conflits parents/adolescents, dissensions intergénérationnelles (décision concernant un parent âgé, problème de succession...), situations familiales à dimension internationale, situations de conflits en entreprise (entre salariés, entre employés et patrons...), de conflits de voisinage, de quartier...

Salarié d'une institution ou libéral, le médiateur familial est un professionnel qualifié, un facilitateur qui va permettre à des personnes en conflit parfois depuis longtemps, de retrouver une relation apaisée, de passer d'une logique de confrontation à une logique de coopération.

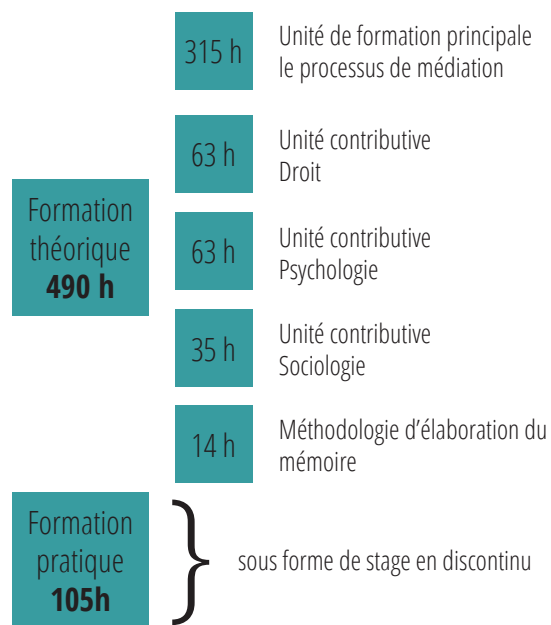
Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques sur les fondamentaux de la médiation
- Développer les compétences spécifiques à la conduite d'un processus de médiation familiale
- Concevoir un cadre d'intervention dans le champ de la famille
- S'expérimenter à conduire un processus de médiation

La formation

Une formation de 2 ans en alternance de novembre N à novembre N+2 *

- 490 h de formation théorique
- 105 h de formation pratique



* En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements ...)

Une expérience à l'étranger, un plus dans la formation

Découverte des pratiques de médiation hors frontières : Une semaine à l'étranger (Europe ou Québec) en fin de formation.

Les conditions d'accès

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme d'État de niveau III des formations sociales (ASS, CESF, EJE, ES, ETS) ;
- Justifier d'un diplôme de niveau II en droit, psychologie ou sociologie ;
- Justifier d'un diplôme de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Le financement de la formation

- Plan de développement des compétences de l'employeur
- CPF
- Financement personnel
- Pôle emploi (projet de reconversion)

Co-financement possible

Autres possibilités

Post JURY VAE - par la voie de la formation

En cas de validation partielle, vous avez la possibilité de suivre uniquement les éléments manquants.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Dans le cadre de la FPC, vous pouvez vous inscrire à certains modules de la formation de Médiateur Familial